

SOURCE: Neptune Technologies & Bioresources Inc.

Neptune fait le point sur ses activités

- *Les liquidités augmentent – le solde de trésorerie relatif aux produits nutraceutiques devrait se situer entre 4,5 et 5,0 millions de dollars au troisième trimestre (T3)¹.*
- *Capacité de production avérée de 160 tonnes métriques par année.*
- *Le dynamisme des ventes continue de s'affermir – de nouveaux produits sont lancés dans le monde entier.*

Laval (Québec) CANADA – Le 6 novembre, 2015 – Neptune Technologies & Bioresources Inc. (« Neptune » ou la « société ») (NASDAQ.NEPT - TSX.NTB) annonce le maintien de ses résultats solides relatifs aux éléments fondamentaux de ses opérations. Tous les montants sont en dollars canadiens.

« Notre objectif constant axé sur l'excellence opérationnelle continue d'engendrer une amélioration du rendement pour l'ensemble de nos activités, et nous sommes très satisfaits de notre perspective et de nos possibilités actuelles », a souligné M. Jim Hamilton, président et chef de la direction de Neptune. « Au cours des derniers mois, notre dynamique commerciale s'est affermie, et a ainsi renforcé nos résultats. Nous bâtissons une entreprise beaucoup plus solide et pour l'avenir, nous continuons de mettre l'accent sur la stimulation d'une croissance rentable à long terme grâce à l'amélioration continue et à la transformation de nos activités. »

Les liquidités augmentent : nous prévoyons un flux de trésorerie positif pour le T3

Neptune prévoit un flux de trésorerie d'exploitation net positif pour le troisième trimestre se terminant le 30 novembre 2015. Le solde de trésorerie de fin de trimestre pour les produits nutraceutiques devrait se situer entre 4,5 et 5,0 millions de dollars, ce qui représente une hausse par rapport au montant de 3,4 millions de dollars enregistré à la fin du deuxième trimestre terminé le 31 août 2015. L'augmentation du solde de trésorerie est attribuable à la réception récente de crédits d'impôt pour investissement du Québec de 1,3 million de dollars, ainsi qu'à un recouvrement d'assurance suite aux pertes d'exploitation de l'ordre de 0,5 million de dollars relatif à l'incident survenu à l'usine de Sherbrooke en 2012.

Les crédits d'impôt pour investissement du Québec s'appliquent à l'équipement acheté en 2014 à des fins de fabrication et de transformation à l'usine de Sherbrooke de la société. Nous devrions recevoir en 2016 un autre crédit d'impôt pour investissement d'une valeur de \$1.0 million.

Pour la période de six mois se terminant le 29 février 2016, la société prévoit au moins un flux de trésorerie neutre, comparativement à une consommation de trésorerie de l'ordre de 5,8 millions de dollars pour la période de six mois terminée le 31 août 2015.

Le rendement de l'usine de Sherbrooke demeure supérieur à la capacité nominale

L'usine de Sherbrooke de Neptune a prouvé qu'elle pouvait dépasser l'objectif de la direction de 150 tonnes métriques par année. Pour les mois de septembre et d'octobre, la production de l'usine équivalait à un taux annualisé de 160 tonnes métriques.

¹ Segment des produits nutraceutiques de Neptune.

Le dynamisme des ventes continue de s'affermir – Nous réalisons des ventes auprès de spécialistes du marketing dans le monde entier

Neptune jouit d'une solide reconnaissance de la part des consommateurs et de l'industrie, et la société rétablit activement sa présence sur le marché. Cette dernière détermine de nouveaux marchés, commercialise de nouveaux produits et propose une valeur plus convaincante pour les clients. Cela donne lieu à des commandes et au lancement de nouveaux produits auprès de spécialistes du marketing de partout dans le monde, notamment Swisse, DailyNutra™, Framingham et Artic Flex™.

Swisse a récemment mis en marché l'huile de krill de qualité supérieure de Neptune, NKO®, dans les magasins Boots, qui font partie de la plus grande chaîne de pharmacies du Royaume-Uni. Le lancement des vitamines et des suppléments de l'entreprise sera appuyé par l'équipe olympique du Royaume-Uni dans le cadre des Jeux olympiques d'été de 2016. D'autres lancements sont prévus pour 2016 dans d'autres pays européens. Plus tôt cette année, Swisse a mis en marché NKO® en Asie du Sud-Est, où ce produit fait l'objet d'une demande croissante.

Framingham Pharma a lancé NKO® en Argentine, où l'on met en œuvre activement une campagne de sensibilisation du public aux bienfaits de l'huile de krill. Cette campagne a permis à l'entreprise de réaliser une croissance des ventes solide, largement supérieure à ses objectifs initiaux.

DailyNutra™ a lancé les formules à base d'huile de krill de Neptune Beat™, Flex™ et Focus™, qui ciblent le cœur, les articulations et le cerveau respectivement. Ces formules sont vendues aux États-Unis sur le site Amazon.com et dans certains points de vente au détail. DailyNutra™ prévoit également mettre en marché ces produits au Canada. Pour en savoir davantage, consultez le site <http://www.dailynutra.com/krill-oil>.

Artic Flex a collaboré avec Neptune et le National Network of Orthopedic Surgeons (NNOS) pour mettre en marché Flex™, la formule à base d'huile de krill de qualité supérieure de Neptune conçue pour les os et les articulations. Cette formule est offerte en ligne aux États-Unis sur le site www.articflex.com.

À propos de Neptune Technologies & Bioressources Inc.

Neptune est une entreprise de biotechnologie dont les activités portent principalement sur le développement et la commercialisation d'acides gras polyinsaturés (AGPI/PUFA) oméga-3 d'origine marine. La société Neptune utilise un procédé breveté d'extraction d'huile de krill antarctique et l'entreprise vend principalement des AGPI oméga-3 en vrac à ses distributeurs qui les commercialisent sous marque privée, notamment sur le marché des produits nutraceutiques aux États-Unis, en Europe et en Australie. Les produits Neptune se présentent généralement en capsules et sont utilisés comme compléments alimentaires par les consommateurs. Le siège social de Neptune est situé au 545, Promenade du Centropolis, bureau 100, Laval (Québec).

Par l'entremise de ses filiales Acasti Pharma Inc. (Acasti) et NeuroBioPharm Inc. (NeuroBio), au sein desquelles Neptune détient respectivement 49.95 % et 96 % des actions avec droit de vote, Neptune s'intéresse également aux possibilités offertes par les marchés des aliments fonctionnels et des médicaments sur ordonnance. Les sociétés Acasti et NeuroBio mettent respectivement l'accent sur la recherche et le développement de composés sûrs et efficaces pour le traitement des affections athéroscléreuses, très répandues, tels les désordres cardiométaboliques et les maladies cardiovasculaires, ainsi que les affections neurodégénératives et à caractère inflammatoire. CaPre®, le principal candidat à titre de médicament d'ordonnance de la société Acasti, est un concentré purifié à haute teneur en phospholipides oméga-3, obtenu à partir de l'huile de krill Neptune. La cible thérapeutique de CaPre® est la prévention et le traitement des désordres cardiométaboliques, notamment de l'hypertriglycéridémie, une affection caractérisée par des taux anormalement élevés de triglycérides.

Énoncés prospectifs

Les déclarations contenues dans le présent communiqué, qui n'ont pas trait à des faits historiques ou d'actualité, constituent des « énoncés prospectifs » au sens des lois canadiennes et américaines sur les valeurs mobilières. De telles déclarations de nature prospective comportent des risques et des incertitudes, connus ou non, ainsi que d'autres facteurs inconnus, pouvant avoir pour effet que les résultats réels de la société Neptune puissent se révéler dans les faits différents des résultats antérieurs ou des résultats futurs exprimés ou impliqués dans ces énoncés prospectifs. . Outre les déclarations décrivant explicitement ces risques et incertitudes, les lecteurs sont priés de considérer comme incertains et de nature prospective les énoncés désignés par des termes tels que « croire », « être d'avis », « prévoir », « avoir l'intention », « s'attendre à » ou « prévoir ». Les lecteurs sont mis en garde à savoir qu'il vaudrait mieux ne pas accorder une confiance inconditionnelle à ces énoncés de nature prospective, qui ne sont valables qu'à la date du présent communiqué de presse.

Les énoncés prospectifs contenus dans le présent communiqué de presse sont expressément qualifiés dans leur intégralité par le présent avertissement et par la section « Mise en garde concernant l'information prospective » contenue dans la plus récente notice annuelle de Neptune, qui fait également partie du plus récent rapport annuel de Neptune relatif au formulaire 40-F, et qui est disponible dans le Système électronique de données, d'analyse et de recherche à l'adresse www.sedar.com, dans EDGAR (Electronic Data Gathering, Analysis and Retrieval) à l'adresse www.sec.gov/edgar.shtml et dans la section des investisseurs du site Web de Neptune à l'adresse www.neptunebiotech.com (« notice annuelle »). Les énoncés prospectifs contenus aux présentes sont formulés en date du présent communiqué de presse. Neptune ne met pas à jour ces énoncés prospectifs, que ce soit en fonction de nouveaux renseignements, d'événements futurs ou autrement, sauf si la loi l'exige. Les énoncés prospectifs contenus dans le présent document sont également et généralement soumis à d'autres risques et incertitudes qui sont décrits de temps à autre dans les documents publics de valeurs mobilières que Neptune partage avec la Securities and Exchange Commission et la Commission canadienne des valeurs mobilières. Vous trouverez de plus amples renseignements concernant les hypothèses, les risques et les incertitudes dans la notice annuelle, sous « Facteurs de risque ».

« Ni le NASDAQ, ni la Bourse de Toronto n'assument quelque responsabilité que ce soit quant au caractère adéquat ou exact du présent communiqué. »

Personne ressource :

John Ripplinger

Relations investisseurs

+1.450.687.2262

j.ripplinger@neptunebiotech.com

neptunebiotech.com